



OFFRE D'EMPLOI

Ville de Feurs

Située entre Roanne et Saint-Etienne, la Ville de FEURS bénéficie d'une situation géographique idéale grâce à l'implantation d'une gare et l'accès direct à l'autoroute A72. Commune de 8 400 habitants, la Ville de FEURS est un territoire dynamique et attractif. Membre de la Communauté de communes de FOREZ EST, la Ville de FEURS propose une offre culturelle et sportive variée et est particulièrement attractive grâce au dynamisme de ses commerçants et à la diversité de ses nombreuses associations.

Recrutement par voie statutaire dans le cadre d'emplois des Agents de la Police Municipale, titulaire du grade de gardien/brigadier à Brigadier-chef principal, lauréat du concours, inscrit sur liste d'aptitude ou par voie de détachement.

MISSIONS PRINCIPALES, SOUS LA RESPONSABILITE DU RESPONSABLE DE SERVICE :

- Effectuer des patrouilles de surveillance sur l'ensemble de la commune,
- Assurer une relation de proximité avec la population,
- Surveiller la voie et les lieux publics,
- Constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route, à la réglementation de la police de stationnement, ainsi qu'aux infractions aux arrêtés de police du Maire,
- Faire respecter les arrêtés de police du Maire,
- Participer au bon déroulement des manifestations publiques et des commémorations,
- Gérer et contrôler la fourrière automobile,
- Relever les infractions liées au respect de l'environnement,
- Rechercher et relever les infractions aux règles d'urbanisme, du code de la route, de l'hygiène, des troubles.
- Surveillance des opérations de Police Funéraire.

UN (E) POLICIER (E) MUNICIPAL (E)

CONDITIONS D'EXERCICE

Poste rattaché au service Police Municipale
35 heures hebdomadaires

DATE DE RECRUTEMENT

1^{er} août 2023

LIEU D'EXERCICE

FEURS – Service PM (Place Antoine DRIVET)

RÉMUNÉRATION

Rémunération statutaire, prime mensuelle, prime de fin d'année, prime liée à la manière de servir, participation employeur prévoyance, action sociale, CNAS.

CADRE D'EMPLOIS

Agents de police municipale

RÉFÉRENCE DE L'OFFRE

2023-03-PM (à préciser dans votre candidature)

CONTACTS

Merci de faire parvenir une lettre de motivation, un C.V. et le dernier arrêté de situation administrative **avant le 9 juin 2023** à l'attention de :

Madame le Maire de FEURS
Service Ressources Humaines
Place Antoine Drivet
42110 FEURS

Ou à l'adresse mail suivante :
mairie.rh@feurs.fr

SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR ETRE

- Connaissance approfondie de la législation et des procédures en matière de pouvoirs de police du Maire,
- Sens de l'écoute et du service public, de l'organisation et du devoir,
- Capacité à gérer les conflits, capacité de dialogue et de discernement,
- Capacités relationnelles et sens du travail en équipe,
- Qualités rédactionnelles et bonne maîtrise de l'outil informatique,
- Titulaire du permis B,
- Aptitude au port de l'armement.

Pour toute demande de renseignement concernant cette offre vous pouvez joindre le responsable du service au 04.77.27.06.69.

Composition du service de la Police Municipale :

1 chef de service de Police Municipale, 4 policiers municipaux, 2 ASVP, 1 secrétaire administrative.

Equipements :

1 véhicule sérigraphié, vélos, armes de catégories B et D, EPI spécifiques au métier, cinémomètre, acquisition en cours de caméras piétons.

Cycle de travail hebdomadaire :

Annualisation : cycle annuel de 1607 heures - Travail en journée, soirée et week-end - Horaires adaptés en fonction de la saison.



Photo Jacky Toïnon